VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Quatrième District.

Charmant Cottage Double sur un Terrain 50'x125'

Nos 742 et 746 rue Quatrième, encoignure de la rue Annonciation.

MARDI, LE 25 JUIN 1912.

Succession de Eliza Eshnick, Veuve de Patrick Norton.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Div. C—No 100,338.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet — Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union MARDI, le 25 juin 1912 à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, ledit ordre étant en date du 17 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Quatrième, Chippewa et Washington, désigné comme lot No 1, et forme le coin des rues Annonciation et Quatrième, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Quatrième sur cent vingt-cinq pieds [125'] en profondeur, façade à la rue Annonciation; le tout d'après un plan dressé par C. T. Dunbar, en date du 10 mai 1847, déposé en l'étude de James P. Gilly, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un cottage double ayant 7 chambres, hangar, etc., de chaque côté, entrée pour voitures sur un côté donnant sur la rue par les Nos 742 et 746 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, représenté par billets de l'acquéreur, avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant honoraire d'avocat en cas que les billets ne soient pas payés. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1912, au-dessus et en plus du prix d'achat et devant payer pour l'acte de vente pardevant Eussière Rouen, notaire.

25 mai—25—juin 2 9 16 23 25

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

Division A—No 97,737.

SUCCESSION DE Mme MARIE TARRISSANT,

Vve par premier mariage de Charles Soupesne et par second mariage de Bernard Casere.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 97,747, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Marie Tarrissant, veuve en premier mariage de Charles Soupesne et par second mariage de Bernard Casere, ledit ordre daté et signé du 1er mai 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, JEUDI, le 6 juin 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terrain, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Ste Anne, Roman, Orléans et Prieur, désigné par le numéro sept sur un plan dressé par F. N. Tourné, daté du 5 mars 1851, et déposé sous le 52, en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire de cette ville, et désigné aussi par le numéro sept sur un croquis établi par F. N. Tourné, daté du 31 mars 1885, et annexé à un acte passé le 7 avril 1885 devant Oscar Drouet, notaire, lequel dit lot mesure en mesure américaine vingt-six pieds quatre pouces [26' 4"] de face à la rue Ste Anne, soixante-quinze pieds onze pouces cinq lignes et demie [75' 11" 5 1/2"] sur le côté le plus proche de la rue Roman, et soixante seize pieds un pouce et deux lignes [76' 1" 2"] de profondeur sur la ligne de division du lot numéro six.

Les améliorations consistent en un cottage simple à cinq chambres connu comme numéro 1910 rue Ste-Anne.

Second. Une certaine parcelle de terrain située dans le même District et ilet que le lot ci-dessus décrit, laquelle parcelle de terrain est une partie du lot désigné par le numéro six sur le plan et le croquis précités de F. N. Tourné et mesure dix-sept pieds dix pouces (17' 10") de face à la rue Ste-Anne sur soixante-seize pieds deux pouces et six lignes (76' 2" 6") sur la ligne de côté la plus proche de la rue Prieur, et soixante-seize pieds un pouce et deux lignes (76' 1' 2") sur le côté le plus proche de la rue Roman et adjoignant le lot numéro sept.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres et porte le numéro municipal 1912 rue Ste-Anne.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit d'un ou un et deux ans, à l'option des acquéreurs représenté par billets à ordre des acheteurs, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité usuelles, sur les propriétés respectives incluant les honoraires d'avocats, au taux de 5 0/0 en cas de procès pour exiger l'annulement de la note ou des notes ou une partie de celle-ci. La propriété devant être assurée contre les risques d'incendie jusqu'au paiement final du billet ou des billets et la police d'assurance transférée au porteur ou porteurs des dites notes: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et ne devant toucher les loyers que depuis la date de la signature des notes de vente et devra déposer avec l'encanteur dix (10 0/0) pour cent (ne portant ni intérêt, ni pénalité) du prix de la vente au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Encanteur, 910 rue Gravier.

Emile Pomès avocat.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hermann Twilbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 100,650—Division C—Attendu que Mme Katherine Yeager, veuve de Hermann Twilbeck, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hermann Twilbeck, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Hagriques, avocat.

22 mai—22 26 31

Succession de Albert G. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 88,115 — Division A—Attendu que Mlle Corinne C. Phelps a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert G. Phelps, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen, avocat.

24 mai—24 28—juin 2

AVIS AUX CREANCIERS.

Miller-Elmer Mf'g Co., Ltd. versus Rolling Aichion Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 91,834—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alphonse J. O. Elmer, receveur dans cette affaire, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Johnston Armstrong, avocat.

23 mai—23 27—juin 1

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Retiré,

2836 Rue Howard, entouré par plusieurs lignes de chars et autres améliorations.

SUCCESSION DE FRANCESCA BARONE.

No 100,283—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur. Bureau 347 rue Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI le 13 juin 1912 à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et autres qui s'y trouvent ou y appartenant situé dans le Quatrième District, de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Howard et S Liber é, désigné par le No 3 de l'ilet 333, sur un certificat d'arpenteur fait par Frank H Waddill, député voyer, daté le 31 mars 1898, et annexé à un acte de vente à la Security Building & Loan Association par Léon F. Hanbtman, passé pardevant Frederick Zangel, notaire en cette ville, le 27 avril 1898, et d'après ledit certificat, le dit lot commence à une distance de cent pieds de la rue Sixième et mesure en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 6 pouces. Acquise par Francesca Barone de John Sill, par acte pardevant James Simeon, notaire, le 15 novembre 1906, enregistré dans les livres d'aliénations 212, folio 316.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, contenant plusieurs chambres et portant le No 2836 rue Howard.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en portions égales, le crédit de ladite vente devant être représenté par des billets de l'acquéreur faits et endossés par lui et portant intérêt de sept pour cent par an de la date de la vente, avec hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pact de non aliénando et toutes sécurités et clauses usuelles. 10 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, les taxes de 1912 devant être payées par lesdits acquéreurs ainsi que toutes les dépenses de certificats, actes de vente aux frais des acquéreurs devant Félix J. Puig, notaire.

U Marmont avocat.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées dans le Deuxième District.

No 911 N. Roman, Maison Simple.

Nos 1225 et 1227 N. Liberté, Cottage Double avec deux chambres et cabinet de chaque côté.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 13 JUIN,

Positivement au Dernier et Plus Haut Enchérisseur.

(In Re Succession de THERESE JACOB)

Mme ADINE REED vs ELLA HART et als.

No 94,474—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS, C. SPEAR, Encanteur, Bureau 347 Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, le JEUDI, le 13 juin 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 avril 1912, et lu en pleine cour ledit jugement signé en pleine cour le 3 mai 1912 par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1. Un certain lot de terre en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, maintenant N. Liberté, Planché, maintenant Marais, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par le lot No 3 et mesurant 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Liberté, anciennement Trémé, 75 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par les Nos 1225 et 1227 N. Trémé.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat d'Aurore Infourgues, par acte pardevant Edward Barnett, notaire, le 17 février 1847.

2. Un certain lot de terre dans le Second District, dans l'ilet No 236, borné par les rues Roman, Domaine, Prieur et St Philippe, et désigné par la lettre "B", mesurant 42 pieds de face à la rue Roman par 36 pieds, 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdites améliorations étant connues par le No 911 rue N. Roman.

Acquise par Mlle Thérèse Jacob par achat de John Keifer par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 4 octobre 1892, enregistré C. O. B. 144, folio 410.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication, les acquéreurs devant passer les ventes à leurs frais pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Exceptionnellement Bien Située

Maison Double à Deux Etages,

Nos 418 et 420 RUE JOSEPHINE,

Convenable pour Petite Fabrique et Entourée de Lignes de Chars Urbains, Chemins Inter-Etat et de Ceinture et de nos Superbes Docks Converts.

A l'Encan, JEUDI, le 6 JUIN, 1912, à Midi.

IN RE Mme VEUVE RICHARD MURRAY ET AL. VS SAMUEL LOGAN ET AL.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 98,534.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, le JEUDI 6 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 avril 1912, et le jugement signé en cour ouverte le 25 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée; la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le faubourg Lafayette, ville de la Nouvelle-Orléans, (ancienne Paroisse Jefferson) dans le carré borné par les rues Jackson, Joséphine, Levée et Rousseau, désigné par le No 8 sur un plan dressé par Henry Molhausen, architecte, daté du 18 janvier 1847, déposé comme plan No 7 au Bureau du Recorder de la Paroisse de Jefferson et mesure trente (30 pieds) de face à la rue Joséphine, entre les rues Levée et Rousseau sur une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes entre lignes égales et parallèles, mesure américaine.

Acquis par Mary Hattinger, épouse de Richard Murray, et Esther Finley, épouse de Samuel Logan, en indivis, par acte devant L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, de James McGary, le 1er mai 1852.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acheteur, devant Arthur Landry, notaire.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Enseigne de Commerce de Valeur du Troisième District.

No 4839 Dauphine coin de la rue Deslondes.

Succession d'Anthony Bachr.

No 100,072—Cour Civile de District, Division A.

EN vertu d'un jugement rendu et signé dans l'affaire sus intitulée, en date du 16 mai 1912 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique le JEUDI, 20 juin 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 231, borné par les rues Dauphine, Deslondes, Bourgogne et l'avenue Jourdan, désigné comme lot A, sur un croquis de C. U. Lewis, voyer, daté du 15 avril 1899, annexé à un acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté du 11 janvier 1900 et mesure suivant ledit croquis 53' sur la rue Dauphine sur 102' 11" 3" de profondeur et face à la rue Deslondes desquelles deux rues il en forme l'encoignure, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, No 4839 rue Dauphine, sujet à un bail en faveur d'Aug. Carrère, au taux de trente cinq dollars par mois se terminant le 30 avril 1914, avec le privilège de le renouveler pour une durée de deux ans ou plus aux mêmes conditions.

Acheté de P. H. Grun, suivant acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté du 11 janvier 1900, Reg. C. O. 175 Page 159.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et le solde en un ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, représentés par des billets à ordre de l'acquéreur, portant six pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque, privilège de vendeur, l'acquéreur devra assurer les améliorations jusqu'à concurrence de l'apertion de crédit et devra transférer la police au porteur des billets l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans appréciation et cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour obliger le paiement des billets à ordre, et toutes autres clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur devant assumer et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, et déposer avec l'encanteur un acompte du prix de la vente de dix pour cent du montant de l'adjudication et aura droit aux loyers depuis la date de l'acte de vente notariée. Acte de vente pardavant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CHARLES ROTH, Encanteur.

National Realty Co. Ltd.

No 604 Commercial Place.

Chas F. Claiborne, avocat.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 1025 rue Ursulines.

SUCCESSION DE DIETRICH VON EINSIEDEL.

No 50,901—Cour Civile de District, Division B.

A L'ENCAN,

Jeudi, 13 Juin 1912, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la Succession de Dietrich Von Einsiedel, dossier No 50,901, daté et signé le 10 mai 1912 et qui m'a été adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique aux jour, heure et lieu la propriété décrite comme suit:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré borné par les rues Ursulines, Rempart, Bourgogne et Hôpital, mesurant quarante deux pieds sept pouces et quarante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant à une distance de cent dix pieds de la rue Rempart et est décrit par la lettre B sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Omer Villeré, ancien notaire, daté du 9 avril 1884.

Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1025 rue Ursulines.

Conditions—Comptant; acte de vente devant être passé devant Gustave J. Ricau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dert Kernan et Dert, avocats.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

VENTES A L'ENCAN.

I. B. Rennyson.

Vente à l'Encan, sans Limite ou Réserve.

Succession de Joseph J. Landry, No 100,378, C. D. C. Div. A.

JEUDI, le 13 JUIN 1912

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Un Joli Cottage Simple, 520 Rue Valmont, entre Tchoupitoulas et Square Annonciation, et la rue Leontine, comprenant 4 chambres, service d'eau de ville et égoutt, galeries de face et de côté, grande cour, passage pour voitures, retiré avec grille en fer, etc.

Conformément à un ordre qui m'a été adressé par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A Cour Civile de District daté et signé du 9 mai 1912, dans la sus-intitulée succession, je vendrai au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 13 juin 1912, la propriété ci-après décrite, sur un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey à présent, Annonciation, Valmont et Léontine, étant le carré No 127, et désigné comme lot No vingt et un sur un plan établi par C. M. Williams, voyer, daté du 5 juillet 1887 et annexé à un acte de vente de J. B. Ward à John Regus, daté du 17 avril 1888 devant J. Z. Spearing, notaire, et mesure trente pieds de face sur la rue Valmont sur cent quarante pieds cinq pouces et trois lignes en profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 1912 et l'acte de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur, et dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à l'encan, au plus haut enchérisseur, sans Limite ou Réserve.

Mme Blanche Lagarde, exécutrice, et al. vs Blache et Isabella Mitchell.

No 99,448—Cour Civile de District, division "D."

Un Lot de Propriétés de Choix de Résidences dans les Quatrième et Sixième Districts de cette ville et 320 acres de terre, plus ou moins, situées dans la paroisse Vernon, dans cet Etat en vente publique, JEUDI, 13 juin 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi.

1.—Un élégant cottage élevé, 738 avenue Napoléon, sur deux lots coin Constance, carré rue Laurel et Jena sur deux lots 60x120, comprenant 6 chambres et au premier étage vestibule central de 7 pieds avec grande salle à manger octogone, et deux grandes chambres et vestibule dans les combles, hangars en arrière, gaz et candélabres, bain avec eau de la ville et égouts, retiré avec grande veranda sur la façade, grillage en fer et passage de voiture, etc., sur deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré désigné par le numéro municipal 174 sur le nouveau plan d'Henri C. Brown, voyer, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Laurel et Constance, désigné par les numéros 9 et 10 sur un plan dressé par P. Gaulet, architecte, daté du 22 mai 1855 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, comme plan numéro 200; lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Napoléon par cent vingt un pieds de profondeur; lot numéro 10 formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Constance.

2—Un double cottage, 3245-47 rue Chippewa, sur un grand lot, entre Plaisance et Toledano, carré rue Annonciation, comprenant quatre chambres et cabinet de chaque côté, avec vestibule de face, hangar en arrière, sur un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré numéro 87, borné par les rues Chippewa, Toledano, Annonciation et Pleasant. Ledit lot est désigné comme numéro 3 sur un plan de voyer, dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le quatre mai 1898 suivant lequel devis ledit lot numéro 3 mesure quarante un pieds deux pouces et trois lignes de face sur la rue Chippewa, quarante pieds dix pouces et six lignes de largeur en arrière sur cent dix neuf pieds, sept pouces et six lignes en profondeur sur le côté vers la rue Toledano et cent quatorze pieds six pouces et cinq lignes en profondeur sur l'autre côté vers la rue Pleasant.

3.—Un Double Cottage, 4614-16 rue Laurel, entre Cadiz et Valence, carré Annonciation, comprenant quatre chambres de chaque côté, retiré, avec vestibule sur la façade hangars en arrière, etc. Un certain morceau ou parcel de terrain, ainsi que les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré numéro 143, borné par les rues Annonciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage établi par George De Armas, député voyer de ville, annexé à un acte passé devant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, daté du 5 décembre 1896; suivant lequel croquis ladite parcelle de terrain commence à une distance de cent neuf pieds un pouce du coin des rues Laurel et Cadiz et mesure trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ladite parcelle de terrain étant composé du tout du lot original No 18 et d'une partie ou bande y adjoignant le lot original No 19.

4—Trois cent vingt acres de terre, plus ou moins, situé à Vernon, en cet Etat, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le ilet numero 4 north Range 8 West, dans le district de terre du nord ouest: de la Louisiane et étant comme suit: Le quartier sud ouest du quartier de la section 12 sud ouest. Le quartier nord ouest de la section 13. Le quartier nord ouest de la section du quartier nord est 13. Le quartier sud est du quartier de la section nord est 13, et le quartier sud est du quartier sud ouest de la section 14, étant les mêmes terres que ledit défunt Henry Mitchell acquit [avec] d'autres terres[suivant lesquels titres du bureau des terres de la Louisiane No 2673 daté du 9 mai 1890, 2675 daté du 9 mai 1890, 2676 daté du 9 mai 1890 et 4278 daté du 5 mai 1891, et enregistré au bureau des terres de l'Etat dans les volumes des titres No 26, folio 140, 26 folio 141, et 27 folio 141 respectivement, dûment enregistré en l'étude du clerc et ex-officio recorder pour ladite paroisse de Vernon, le 16 octobre 1903, dans le livre de records No 1 folios 556, 557, 558 et 559.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur ou acquéreurs, ladite portion de crédit de ladite vente, s'il y en a devant être établis par des billets à ordre desdits acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit (8 0/0) pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles, telles que confession de jugement, honoraires d'avocat en cas de procès, transferts de police d'assurance, etc. Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1912 et payer pour l'acte ou actes devant Eussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot pour Construction Splendidement Situé dans le Septième District.

Succession d'Ulysse George et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 100,45.

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur—Bureau 331 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mai 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Cour, daté et signé du 23 avril 1912, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété suivante décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Carrollton, dans le carré 92 A (numéro actuel No 247) lequel est borné par les rues Septième (actuellement Hickory), Cohn, Washington (maintenant Fern) et Burdette, ledit lot est désigné sur un plan dressé le 2 janvier 1871 et attaché à un acte passé devant Ernest Commagère, ancien notaire, le 2 janvier 1871, par le No cinq, et mesure 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Taxes de 1912 et acte de vente devant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur 10 0/0 demandé au moment de l'adjudication.

Jno F. Tobin, R. B. Logan avocats.

28 avril—28—mai 5 12 19 29 30

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD Baby 11 months of age Fed from birth on the Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.